

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE MAYO, TENUE À MAYO, LE 2 OCTOBRE 2017, À 19 H 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE M. NORMAND VACHON.**

---

Sont présents :

Normand Vachon, Maire  
Ian de Cotret-Brazeau, conseiller, siège #1  
Renée Giroux, conseillère, siège #2  
Joanne St-Amour Sanscartier, conseillère, siège #3  
John Kane, conseiller, siège #4  
Robert Bertrand, conseiller, siège #5  
Pierre Robineau, conseiller, siège #6

Secrétaire d'assemblée : Martin Cousineau

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE
2. PÉRIODE DE QUESTIONS
3. ORDRE DU JOUR
4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 SEPTEMBRE 2017
5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES
6. RAPPORTS
  - 6.1 Rapport de l'inspecteur
  - 6.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie
  - 6.3 Rapport de suivi du directeur généralDépôt des états comparatifs se terminant le 30 septembre 2017
7. DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES
8. TECQ 2014-2018
9. PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL –  
VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES  
LOCALES - ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS
10. PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL –  
VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES  
LOCALES - RÉALISATION DES TRAVAUX
11. OCTROI DU CONTRAT DE 5 ANS SUITE À L'APPEL D'OFFRES MAYO-  
009 POUR LE DÉNEIGEMENT
12. APPEL D'OFFRES POUR CUEILLETTE ET TRANSPORT DE DÉCHETS ET  
RECYCLAGE
13. AVIS GÉOTECHNIQUE REÇU – OUVERTURE D'UN CHEMIN  
TEMPORAIRE À UNE SEULE VOIE EN ALTERNANCE SUR CHEMIN  
BURKE
14. CUEILLETTE ET TRANSPORT DES DÉCHETS ET RECYCLAGE
15. PÉRIODE DE QUESTIONS
16. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

## 1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

## 2. PÉRIODE DE QUESTIONS

## 3. ORDRE DU JOUR

### 2017-10-103

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée à l'unanimité

## 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 11 SEPTEMBRE 2017

### 2017-10-104

**ATTENDU QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017;

**ATTENDU QUE** les membres renoncent à la lecture du procès-verbal;

**IL EST PROPOSÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Robert Bertrand et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 septembre 2017.

Adoptée à l'unanimité

## 5. TRÉSORERIE - APPROBATION DES COMPTES

### 2017-10-105

#### Comptes à payer au 30 septembre

# chèque	Fournisseur	Description	Montant
10666	2963-2072 Québec INC	Ordures et recyclage	5 949.96 \$
10667	Fonds de l'information financière	Mutations X 2	8.00 \$
10668	Emile Charrette & Fils	Fournitures	270.82 \$
10669	MRC de Papineau	Téléphonie IP de juillet à décembre	1 408.33 \$
10670	Librairie Rose-Marie	Fournitures	73.64 \$
10671	Imprimerie de Papineauville	Photocopies	198.63 \$
10672	Tim Lalonde	Cellulaire + repas	161.85 \$
10673	Ministère des Finances	SQ 2 <sup>e</sup> versement	37 233.00 \$

10674	Dépanneur Mauzeroll	Frais postaux	390.74 \$
10675	Éditions juridiques	Enveloppe du président (élections)	86.00 \$
10676	Centre de location Gaetan Longpré	Pantalons de sécurité (scie)	163.84 \$
10677	Camions Carl Thibault	Senseur pour niveau de liquide	286.18 \$
10678	Groupe DL	Archivage septembre	57.49 \$
10679	Waste Management	Ordures 6.56T + 7.5T + 4.63T + 6.22T	2 187.24 \$
10680	Votresite.ca	Renouvellement du nom de domaine mayo.ca	25.29 \$
10681	Martin Cousineau	Frais de déplacements août et septembre	362.34 \$
10682	Labrador	Refroidisseur d'eau + eau	46.85 \$
10683	Les Entretiens Touchette	Tonte de gazon, mai, juin et août	2 115.54 \$
10684	Bernard Dionne	Jeton de présence CCU	50.00 \$
10685	Guy Roussel	Jeton de présence CCU	50.00 \$
10686	Daniel Bertrand	Jeton de présence CCU	50.00 \$
10687	Color by Design	Bulletin municipal octobre	203.40 \$
10688	Dave Kane	Aide aux familles 1 enfant	100.00 \$
10689	Félie Lemieux	Aide aux familles 2 enfants	200.00 \$
10690	Susan Lalonde	Mise en enveloppe (bulletin octobre)	225.00 \$
10691	Dufresne, Hébert, Comeau	Opinion juridique pour règlement d'emprunt	1813.16 \$
10692	Forage Diamant	Sciage de bordure de béton	218.45 \$
10693	Robert Maloney	Inspections mensuelles et réparations	540.00 \$
10694	MRC de Papineau	Mise à jour matrice graphique	78.75 \$
10695	Transcontinental	Avis public rôle	239.84 \$
10696	Servitech	Équilibrage des rôles 2018 (2 <sup>e</sup> vers.) + modernisation	17 168.55 \$
10697	Normand Vachon	Frais de déplacement janvier à sept. 2017 + congrès	1 852.33 \$

10698	Ass. des propriétaires du lac Long	Tests d'eau lac Long et Daly	458.29 \$
10699	Recyclage SCN	Location de camion et remorque août et sept. 2017	1 105.00 \$
10700	Chantal Lefebvre	Services de traduction	57.48 \$
		<b>Total</b>	<b>75 405.99 \$</b>

### Comptes payés au 30 septembre

<b>Paiements internet</b>		
<b>Fournisseur</b>	<b>Description</b>	<b>Montant</b>
RCAP	Location du télécopieur	122.22 \$
Bell Canada	Téléphone	35.26 \$
AGENCE DE REVENU DU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982101RP0001	1 244.39 \$
MINISTERE DU REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR 106982101RP0001	3 117.73 \$
Fonds de solidarité FTQ	Paiement mensuel à la FTQ (REER avec participation de l'employeur)	769.24 \$
Hydro-Québec	Électricité du 15 juin au 11 août	386.26 \$
Visa Desjardins	Cellulaire, congrès FQM, scie à chaîne pour pompiers, carburant	1721.85 \$
	<b>Total</b>	<b>7 396.95 \$</b>
<b>Paies</b>		
<b>Date</b>		<b>Montant du dépôt direct</b>
7 septembre		3 704.56 \$
21 septembre		5 744.55 \$
	<b>Total</b>	<b>9 449.11 \$</b>
	<b>Grand total</b>	<b>92 252.05 \$</b>

**ATTENDU QUE** le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu de la délégation d'autoriser des dépenses au directeur général et secrétaire-trésorier et au directeur du service de sécurité incendie;

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des comptes à payer;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par John Kane et résolu d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

Adoptée à l'unanimité

## 6. RAPPORTS

### 6.1 Rapport de l'inspecteur

#### Permis délivrés

Numéro	Adresse	Nature	zonage
2017-0901	300, Chemin McDonnell	Agradissement	1-Af
2017-0902	300, Chemin McDonnell	Captage d'eau	1-Af
2017-0903	4463, Route 315	Bâtiment accessoire	13-Ae
2017-0904	4532, Route 315	Installation septique	5-V
2017-0905	90, Chemin John	Agradissement	7-F
2017-0706	346, Chemin Burke	Rénovation	9-Ae
2017-0707	390, Chemin Daly	Rénovation	5-V
2017-0708	15, Chemin Malette	Installation septique	5-V
2017-0709	203, Chemin Monaghan	Abattage d'arbre	8-Ad
2017-0710	50, Chemin Dupuis	Rénovation	2-Ade
2017-0911	586, Chemin Rivière Blanche	Rénovation	1-Af

### 6.2 Rapport du directeur du service de sécurité incendie

Nombre d'intervention	Lieu	Type d'intervention
F-17-09-010	Lochaber Ouest	Incendie de bâtiment
F-17-09-011	Coin McAlendin et Roy	Accident avec blessés, danger d'incendie

### 6.3 Rapport de suivi du directeur général

Résolution	Description	Responsable	Réalisé	En cours
2017-05-051	Construction du pavillon	DG		X

### Dépôt des états comparatifs se terminant le 30 septembre 2017

## 7. DEMANDES DE DÉROGATIONS MINEURES

2017-10-106

Consultation publique sur ces demandes. Le Maire, monsieur Normand Vachon demande aux personnes présentes s'ils veulent intervenir sur ces demandes de dérogation mineure :

470, chemin Rivière Blanche : Demande d'un permis de construction pour un cabanon qui ne respecte pas la marge arrière de 6 mètres;

1162, chemin Townline : Demande pour la construction (agrandissement) d'un garage de plus de 50% de la superficie de la maison. Zonage Article 40;

4576, Route 315: Demande pour construction d'un garage de plus de 50% de la superficie de la maison. Zonage Article 40;

81 et 125 chemin Daly : Demande de lotissement pour deux terrains qui n'ont pas 60 mètres de façade. Lotissement : Article 18-2;

**CONSIDÉRANT** les demandes telles que présentées et la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme;

**IL EST PROPOSÉ** par John Kane, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau et résolu que ce conseil :

Accorde la dérogation mineure au 470, chemin de la Rivière Blanche pour la construction d'un cabanon qui ne respecte pas la marge arrière de 6 mètres.

Refuse la dérogation mineure au 1162, chemin Townline pour la construction (agrandissement) d'un garage de plus de 50% de la superficie de la maison.

Refuse la dérogation mineure au 4576, Route 315 pour construction d'un garage de plus de 50% de la superficie de la maison.

Refuse la dérogation mineure au 81 et 125 chemin Daly pour le lotissement de deux terrains qui n'ont pas 60 mètres de façade.

Adoptée à l'unanimité

## **8. TECQ 2014-2018**

### **2017-10-107**

**ATTENDU QUE** la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018;

**ATTENDU QUE** la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Robert Bertrand et résolu que :

1. la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
2. la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée

à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;

3. la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmé dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
4. la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
5. la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution;
6. la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés vérifiés et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu'au 31 mars prochain.

Adoptée à l'unanimité

## **9. PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL – VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES - ÉLABORATION DES PLANS ET DEVIS**

**2017-10-108**

**ATTENDU QUE** ce conseil a pris connaissance des modalités d'application du volet – redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**ATTENDU QUE** la municipalité de Mayo désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour l'élaboration des plans et devis de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Papineau a obtenu un avis favorable du MTMDET;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Robert Bertrand et résolu que le conseil de la municipalité de Mayo autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire élaborer les plans et devis selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée à l'unanimité

**10. PROGRAMME RÉHABILITATION DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL –  
VOLET – REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES  
LOCALES - RÉALISATION DES TRAVAUX**

**2017-10-109**

**ATTENDU QUE** ce conseil a pris connaissance des modalités d'application du volet – redressement des infrastructures routières locales (RIRL);

**ATTENDU QUE** la municipalité de Mayo désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) pour la réalisation de travaux d'amélioration du réseau routier local de niveaux 1 et 2;

**ATTENDU QUE** les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC de Papineau a obtenu un avis favorable du MTMDET;

**IL EST PROPOSÉ** par Pierre Robineau, **APPUYÉ** par Robert Bertrand et résolu que le conseil de la municipalité de Mayo autorise la présentation d'une demande d'aide financière et confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités établies dans le cadre du volet RIRL.

Adoptée à l'unanimité

**11. OCTROI DU CONTRAT DE 5 ANS SUITE À L'APPEL D'OFFRES  
MAYO-009 POUR LE DÉNEIGEMENT**

**2017-10-110**

**ATTENDU QUE**, suite à la résolution 2017-07-073, un appel d'offres a été envoyé par l'entremise du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour un contrat de déneigement d'une durée de 5 ans (MAYO-009);

**ATTENDU QUE** la réception d'une enveloppe et l'ouverture de celle-ci a eu lieu le 27 septembre 2017 à 11h en présence du directeur général M. Martin Cousineau, de l'inspecteur municipal M. Michael Carson (témoin) et du directeur de sécurité incendie M. Tim Lalonde (témoin);

**ATTENDU QU'**une seule soumission a été reçue :

Soumissionnaire

Construction Curtis Lavell : 755 272.45 \$ taxes incluses (5 ans)

**IL EST PROPOSÉ** par Robert Bertrand, **APPUYÉ** par Joanne St-Amour Sanscartier, **ET résolu QUE** ce conseil accepte la soumission reçue de Construction Curtis Lavell au montant de 755 272.45 \$ taxes incluses pour les 5 années du contrat.

Adoptée à l'unanimité

## **12. APPEL D'OFFRES POUR CUEILLETTE ET TRANSPORT DE DÉCHETS ET RECYCLAGE**

**2017-10-111**

**ATTENDU QUE**, suite à la résolution 2017-08-085, un appel d'offres a été envoyé par l'entremise du système électronique d'appel d'offres du gouvernement du Québec (SEAO) pour un contrat de cueillette et transport de déchets et recyclage (MAYO-010);

**ATTENDU QUE** la réception de deux enveloppes et l'ouverture de celles-ci ont eu lieu le 28 septembre 2017 à 11h en présence du directeur général M. Martin Cousineau, de l'inspecteur municipal M. Michael Carson (témoin) et du directeur de sécurité incendie M. Tim Lalonde (témoin);

**ATTENDU QUE** les soumissionnaires sont :

Location Martin Lalonde	non conforme
Services sanitaires Richard Lanthier	non conforme

**IL EST PROPOSÉ** par Ian de Cotret-Brazeau, **APPUYÉ** par Renée Giroux et résolu que ce conseil rejette les 2 soumissions reçues pour cause de non-conformité.

Adoptée à l'unanimité

## **13. AVIS GÉOTECHNIQUE REÇU – OUVERTURE D'UN CHEMIN TEMPORAIRE À UNE SEULE VOIE EN ALTERNANCE SUR CHEMIN BURKE**

**2017-10-112**

**ATTENDU QU'UN** contrat dont la valeur est inférieure à 25 000\$ peut être conclu de gré à gré;

**ATTENDU QUE** ces travaux et tous les autres qui suivront en lien avec les glissements de terrain du chemin Burke sont couverts par le décret numéro 495-2017 du 16 mai 2017 intitulé Programme d'aide financière spécifique relatif aux inondations survenues du 5 avril au 16 mai 2017;

**ATTENDU** la réception de l'avis géotechnique pour l'ouverture d'un chemin temporaire à une seule voie sur le chemin Burke de la part de WSP (résolution 2017-09-095);

**ATTENDU QUE** l'avis autorise l'ouverture de ladite voie temporaire, mais avec les conditions suivantes :

L'installation de

- Deux (2) piézomètres à corde vibrante
- Un inclinomètre

**ATTENDU QUE** la lecture des piézomètres devra préférablement pouvoir être réalisée à distance à partir d'un système de télémétrie

(téléphonie sans-fil) pour permettre un suivi en continu du niveau de l'eau;

**ATTENDU QUE** la Direction du rétablissement du Ministère de la Sécurité publique permet à la municipalité les travaux pour un chemin temporaire;

**ATTENDU** l'attente d'une offre de service de la part de WSP pour la fourniture des piézomètres, de la télémétrie et de l'inclinomètre ainsi que leurs installations;

**IL EST PROPOSÉ** par Robert Bertrand, **APPUYÉ** par Renée Giroux et résolu que ce conseil autorise le directeur général à procéder par contrat de gré à gré pour lesdites fournitures et installations avec la firme d'ingénierie WSP Canada Inc.

La participation financière de la municipalité pour cette fin sera prise à même le surplus libre de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

#### **14. CUEILLETTE ET TRANSPORT DES DÉCHETS ET RECYCLAGE**

##### **2017-010-113**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Lochaber Canton a démontré un intérêt pour partager son service de cueillette et transport de déchets et recyclage;

**ATTENDU QUE** ce conseil désire négocier une entente inter municipale avec la municipalité de Lochaber Canton pour le service de cueillette et transport de déchets et recyclage;

**IL EST PROPOSÉ** par Renée Giroux, **APPUYÉ** par Ian de Cotret-Brazeau et résolu que ce conseil mandate le maire et le directeur général de la municipalité de Mayo de négocier avec le maire et la directrice générale de Lochaber Canton une entente inter municipale pour la fourniture de service de cueillette et transport de déchets et recyclage.

Adoptée à l'unanimité

#### **15. PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **16. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

##### **2017-010-114**

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par John Kane **APPUYÉ** par Pierre Robineau **QUE** la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Président

Secrétaire

Normand Vachon,  
Maire

Martin Cousineau,  
Secrétaire-trésorier